IRAN : Libérez le retraité Esmail Guerami !

mercredi 28 décembre 2022, par Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran (SSTI) (Date de rédaction antérieure : 27 décembre 2022).

En juillet 2020, suite aux protestations des années précédentes, des retraité.e.s organisaient spontanément un rassemblement devant l'Organisation de la sécurité sociale.
Ils/elles réclamaient une augmentation des pensions en fonction de l'inflation, une assurance-maladie efficace, et un système de soins de santé gratuit, etc.
Grâce à leur lutte, le gouvernement avait été contraint de prendre quelques mesures, et les prestations de santé avaient été légèrement augmentées. Mais l'augmentation du prix des biens de consommation et la flambée de l'inflation ont rendu inefficace cette augmentation des pensions.

Les rassemblements de protestation se sont poursuivis, et Esmail Guerami, membre de la coordination des retraité.e.s, a exigé comme d'autres retraité.e.s une augmentation des pensions en fonction du taux d'inflation. Les protestations se sont propagées sans réponse des autorités. Ces dernières ont pensé qu'arrêter des manifestant.e.s et les emprisonner pourrait créer une atmosphère intimidante et insécurisante susceptible d'empêcher les retraité.e.s de poursuivre leurs actions de protestation !

Dans ces circonstances, le 7 avril 2021, Esmail Guerami a été arrêté et après quelques jours d'interrogatoire et d'isolement, ce retraité a été transféré à la prison de Téhéran. Après trois mois de détention, il a été condamné à 6 ans de prison dont 4 ans fermes, 74 coups de fouet et une amende de 2 millions de tomans pour « rassemblement et collusion contre l'État ». Esmail a 69 ans. Cependant, les retraité.e.s ont continué à protester et à poursuivre leurs revendications, montrant que malgré le harcèlement et les intimidations des forces de sécurité, ils/elles maintenaient leurs revendications.

Deux ans plus tard, nous sommes maintenant confronté.e.s à une augmentation de 500 % de l'inflation, alors que l'augmentation des pensions n'a été que de 300 %. Esmail Gerami a été arrêté et condamné pour avoir simplement exprimé le fait ci-dessus. Est-ce juste ?

La liberté pour Esmail Gerami est son droit inaliénable et légal. Son seul crime est, comme d'autres retraité.e.s, d'avoir participé pacifiquement à des rassemblements de protestation respectant les dispositions de l'article 27 de la Constitution.

Nous, les retraité.e.s, exigeons sa liberté inconditionnelle.

Signé par plus d'une vingtaine d'associations de retraité.e.s

---

□□□□ □□□□ □□ □□□□□□□□ □□□□□ □□□□□ □□□□□□□
□ □□□□□□□□□□ □□ □□□□ □□□□□□□□□ □□□□□□□□ □□ □□ □□□□□□□ □□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□ □□
□□□□□□□ □□□ □□□□□□□ □□□□□□ □□□□ □□□□□ □□□ □□□□ □□□□□□ □□□□□□□□ □ □□□□□ □□□□□□ □□□□□□□□ □□□□
□ □□ □□□□□ □□□□ □□□□□ □□ □□□□□ □□ □□□ □□□□ □□ □□□□□□□□□ □□□ □□□□□ □□ .□□□□□□□□ ...□ □□□□□□ □□□□□
□□□□ □□□□□□ □□□ □□□ □□□□□□ □□□□□□□□□□ □□ □□□□ □□ □□□ □□□□ □ □□□□□□□ □□□□□□ □□ □□□□ □□□□ □□

□□□□ .□□□ □□□□ □□□□□□□J□ □□J□ □□□□J□□ □ □□□J□ □□□□□□J□ □□ □□□□J□□□□ □J□□□ □J□□□□□□□ □J□□□□ □□□□J□□
□ □□□ □□□ □□□□□□ □□□□□□□J□ ...□ □□□J□ .□□J□□ □J□□□□□□□ □□□J□ □ □□J□□□ □□J□□ □□□□□□□J□ □□□□□J□□□ □
□□J□ □□J□ □J□□□□□□□ □J□□ □□□ ! □□□□ □□□□□□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□ □□□□□□ □□□□ □□□□□ □ □□□□□□□□□□□ □
□□ □□□□ □□□□□□□□J□ □□□□□J□□□□□□ □□ □□□□J□
.□□□□□
□□□□□□□ □ □ □□□□□□ □□ □□□□□ □□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□□ □ □□□□□□□□ □□□□□ □□ □□□□□□□□□□ □□□
□□ □□□□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□J.□□□ □□□□□□□ □□□
□□□□ □□□□ □□□□□ □□□□□ □□ □□□□□□ □□ □□□□□□□□ □□□□□ □□□ □□□□□□□ □ □□□□□□□ □□□ □□□ □□ □□□J□
□□□□J□□ □ □J□ □□ □J□ □□□J□ □J□□□□□ □□□□□ □□□ □ □□ □□ □□ □□□□□□□ □□□ □□□□□□ □□ □□ □□□□□□□ □□
. □□□□ □□ □□□□ □□□□ □□ □□□ □ □□ □□□□□
□□□□□□ □□□ □□□J : □□□ □□□□ □□□□□ □□ □□□□□
□□□□□□□ □□□□□□ □□□□□□ □ □□□□□□ □□ □□□□ □□□□□□ □ □□□ □ □□□ □□□□ □□□ □□□□□□ □□□□□□ □□□□□ □□□□ »
□□□□□ □ □□□□□□ □□□□□□ □ □□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□ □□□□□ / « (□□□□□□□□□□ □□□□ □□□□□)□□□□□
□□J□ □□□□□J□□□ □□□□J□ □ □J□□ □□ □□J□ □J.□□□□ □□ □□□□□□ □□□□□ □□□□ □□□ ! □□□ □□□□ □□□□□ □□ □□ □□
□□□□□□ □□□□□□ □□□□ □□□□□□□□□□ □□□□ □□□□□ □□ □□ □□□ .□□□ □□□□□ □□□□□□□ □□□□ □□ □□□□□ □□□□□
□□ □□□ □□ □ □□□□□□J□□□□J □□□□□□ □□ □□□□□ □□□□□ □□ □□□ □□□ □□ □ □□□□J □□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□□□
.□□□ □□□□
□□□□□ □□□□□ □□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□ .□□□□□ □□□□□ □□□□ □□□ □□ □□□□□ □□□□□□ □□□□□□□□□□ □□J
□□□□□□□□□□ □□□□ □□□□□ □□□□□ □□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□□□□□□
□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□
□□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□_□□□□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□ □□□□ □□□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□ □□□□□□
□□□□□ □□□□ □□□ □□□□ □□□□□□□□□ □□□□ □□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□ □□□□□□□
□□□□□□ □□□□□□□□□□□ □□□□□□□ □□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□□ □□□□□□
□□□□□ □□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□ □□□□□□□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□
□□□□□□□□□□ □□□ □□□ □□□ □ □□□ □□□□□□□□□□ □□ □□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□□ □□□□□□ □□□□□ □□□□□□□□□□
□□□□□ □□□□□□ □□□□ □□□□□ □ □□ □□□□□□

P.-S.

http://www.iran-echo.com/echo_pdf/geramy_fr_en_fa.pdf